

Vivre à Césarches

Janvier 2020

Numéro 178

TRI SELECTIF

Arlysère met à votre disposition des sacs pour trier les déchets ainsi que des « Stop Pub ». Vous pouvez venir les récupérer à la Mairie.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

QUALITE DE L'EAU

L'Agence Régionale de Santé (ARS) établit chaque année un bilan de la qualité sanitaire de l'eau distribuée par votre réseau. Ce bilan synthétique est appelé « fiche infofacture 2018 ». Voici le lien qui vous permettra d'y accéder : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-qualite-de-votre-eau-potable> puis cliquer sur « synthèse annuelle de la qualité de l'eau » et « carte interactive ».

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée le vendredi 27 décembre 2019 et le vendredi 03 janvier 2020.

DATES A RETENIR

• VŒUX DU MAIRE

Toute la population est invitée aux vœux de la municipalité qui auront lieu le 10 janvier 2020 à 20 heures à la salle des fêtes.

• LOTO DU SOU DES ECOLES

Un loto est organisé par le Sou des Écoles le samedi 15 février 2020 à la salle des fêtes. Venez très nombreux !!!